

Département de Haute-Savoie



**COMMUNE
D'ONNION
HAUTE-SAVOIE**

MAIRIE D'ONNION

DECISION DU MAIRE 29_2025

Objet : FOURNITURE ET POSE DE VOLETS ROULANTS A LA SALLE POLYVALENTE

Le Maire de la commune d'ONNION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°55-2024 en date du 09 avril 2024 donnant délégation de pouvoirs au Maire pour la durée de son mandat pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, conformément à l'article L.2122-22-4 du C.G.C.T.;

Vu la délibération n° 30-2025 en date du 8 avril 2025 approuvant le vote du budget 2025.

Vu la proposition WALTER Stores et Volets pour la fourniture et pose de volets roulants sur les fenêtres de la salle polyvalente

CONSIDERANT le besoin d'équiper les menuiseries de la salle polyvalente pour la sécurité et l'intimité des occupants

DÉCIDE

Article 1 : de mandater l'entreprise WALTER Stores et Volets, à Fillinges, afin d'effectuer les travaux au tarif de 13 583.33 € HT soit 16 300.00 € TTC.

Article 2 : Les crédits afférents sont inscrits au budget général de la commune d'Onnion au compte 21312 chapitre 21.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Article 4 : Il sera porté à connaissance de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal

A ONNION
Le 26 août 2025

Le Maire,
André GERVAIS

